



SAISON 2020 / 2021

JEUNES ARBITRES

District de la Loire

Tél : 04-77-92-28-72

PV N° 03 DU SAMEDI 05/09/2020

Réunion SCJA du 31 Août 2020

Président : Pascal Rebaud 06 14 68 55 67

Responsable de la Sous-Commission des Jeunes Arbitres : Florian Rebaud 06 28 47 08 76

Responsable adjoint de la Sous-Commission des Jeunes Arbitres: Victor Pereira 06 16 98 37 18

Conseiller Technique Départemental en Arbitrage : Aldric CHANCIoux achancioux@loire.fff.fr Tél : 07 63 17 10 40

Responsable pôle formation : Victor Pereira 06 16 98 37 18

Désignations observations : Yassin Amchachti 06 17 01 97 54

Désignations U18 : Guillaume Dupuy 06 88 57 47 48

Désignations U15 : Guessoum Oussama 0783348866

Désignations Ligue jeunes : Guillaume Dupuy 06 88 57 47 48

Responsables administratifs « impayés » jeunes arbitres : Franck Angual 06 64 51 21 67

Validateur des rapports d'observation jeunes : Martin Bouchet 06 41 88 45 50

Représentant des arbitres à la Commission de Discipline : Christian Aurand 06 98 40 81 79

RESULTATS DE LA FORMATION INITIALE ARBITRE

Voici la liste des arbitres qui ont réussi la formation initiale :

FIABANE Pierre (asse), HADJ MERABET Yanis (st paul en jarez), JEDRAS Maxime (veauche), BERKANE Lina (sans club), CHALMANDRIER Jeremy (aurec s/loire), DOURDOU Loïs (sans club), MUTLU Yain (gs dervaux), ASMA Kaïs (fc st etienne), COSTA Lionel (cote chaude), BENSAAIDA Omar (la fouillouse), VATAN Boris (ecotay moingt), FARES Lina (Andrezieux).

ASSEMBLEE GENERALE DES JEUNES ARBITRES SAISON 2020-2021

Désormais nous sommes en mesure de vous informer du déroulement de l'assemblée générale sous la forme (exceptionnelle) retenue et dans le respect des protocoles sanitaires en vigueur.

Le samedi 12 SEPTEMBRE 2020 :

Arbitres secteur SUD, lieux : Andrezieux - Complexe des Bullieux :

- D1 + AA + GAP Séniors: théorie de 8h30 à 10h00 et terrain de 10h00 à 11h00
- D2 : théorie de 10h00 à 11h30 et terrain de 11h30 à 12h30
- D3 : théorie de 13h30 à 15h00 et terrain de 15h00 à 16h00
- D4 : théorie de 15h00 à 16h30 et terrain de 16h30 à 17h30
- D5 : théorie de 16h30 à 18h00 et terrain de 18h00 à 19h00
- U18/U15 groupe 1 : théorie de 9h15 à 10h45 et terrain de 10h45 à 11h45
- U18/U15 groupe 2 : théorie de 14h15 à 15h45 et terrain de 15h45 à 16h45
- U18/U15 groupe 3: théorie de 15h45 à 17h15 et terrain de 17h15 à 18h15

Le dimanche 13 SEPTEMBRE 2020 :

Arbitres secteur NORD, lieux : Charlieu (terrain + salle) :

- D1 + AA + GAP Séniors + D2 : théorie de 8h00 à 9h30 et terrain de 9h30 à 10h30
- D3 + D4 + D5 : théorie de 9h30 à 11h00 et terrain de 11h00 à 12h00
- JAD : théorie de 13h00 à 14h30 et terrain de 14h30 à 15h30

Tous les arbitres (jeunes et séniors) devront venir sur la tranche horaire concernée et seulement celle-ci.

Chaque arbitre devra venir avec son propre masque. Dans les salles, le port du masque sera obligatoire. Des bornes de gel hydro-alcoolique seront mises à disposition.

Il n'y aura pas de vestiaire mis à disposition et pas de douche possible non plus. Les arbitres devront venir directement en tenue de sport et une paire de chaussure de sport dédiée aux tests physiques qui seront mise au moment de celui-ci.

Les tests physiques par groupe se dérouleront en clôture de la session comme précisé ci-dessus et donc à l'issue des tests les arbitres seront libérés pour rentrer à leur domicile.

A noter que chaque arbitre recevra sans tarder un mail lui précisant les modalités citées ci-dessus.

JEUNES ARBITRES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.72



Les observateurs disponibles sont invités à venir donner un coup de main à la logistique de la journée. Ceux-ci sont priés de se manifester auprès de Jean-Pierre BERNE.

PORT DU MASQUE

Dans l'attente des directives sur le protocole sanitaire départemental, la CDA demande à l'ensemble des jeunes arbitres et observateurs d'arriver au stade avec leur propre masque.

Les clubs n'auront pas d'obligation de vous en fournir.

Merci de prendre vos dispositions.

UNAF SAINT ETIENNE

Assemblée générale électorale. Elle se déroulera le vendredi 18 septembre (heure à préciser) au district de la Loire.

Présence obligatoire des adhérents.

Le port du masque est obligatoire pour tous dans les locaux du district.